



*Vraie de nature et de cœur*

## Mot de la mairesse

Chers concitoyens,

Le printemps aura été une période très occupée pour les différents comités, municipaux et communautaires, de la municipalité. Le comité de pilotage pour la politique de la famille et des aînés a tenu le 28 mai dernier un groupe de discussion auquel ont participé de nombreuses personnes, des visages connus et de nouveaux, ce qui a été très rafraîchissant et valorisant pour ceux qui y travaillent depuis un moment. Les résultats ont dépassé les attentes pour la journée et le comité poursuivra ses efforts durant l'été en vue de vous présenter une politique d'ici la fin de l'année.

Le conseil a reçu un grand nombre de citoyens lors de la consultation publique sur la refonte du plan d'urbanisme et des règlements connexes le 11 juin dernier. Il a présenté le fruit de son travail depuis

près d'un an avec des urbanistes conseils et des spécialistes d'autres domaines afin de concrétiser la vision qu'ont exprimée les citoyens lors de la planification stratégique. Comme le prévoit la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le processus d'adoption s'échelonne sur les mois qui viennent. J'en profite pour vous inviter à consulter tous les documents pertinents aux bureaux de la municipalité ou sur le site Web à la rubrique « Refonte du plan d'urbanisme », sous l'onglet « Grands dossiers ».

À cela s'ajoutent les affaires courantes et plusieurs autres projets, tels que l'élaboration d'un parcours de chemins patrimoniaux, l'aménagement d'un parc sur la route 112, le programme de sensibilisation à l'eau potable et l'optimisation des services d'incendie... autant d'éléments qui s'inscrivent

dans notre mission de gérer de façon optimale et dans une perspective de développement durable, les services destinés à assurer la sécurité et la qualité de vie des citoyens, à favoriser leur sentiment d'appartenance et à protéger leur environnement, leur culture et leur patrimoine.

Il ne me reste plus qu'à vous inviter à venir célébrer notre milieu extraordinaire à Austin en fête!, le 25 juin prochain. Je vous souhaite à tous de passer un bel été! Profitons-en pour nous reposer et pour passer du temps avec nos proches.

Lisette Maillé  
maïresse

## Première clinique de sang à Austin

Sylvain Lauzé, conseiller en organisation de collectes, Héma-Québec nous écrit :

« Votre collecte tenue le 26 mai dernier a permis d'accueillir 62 donateurs sur un objectif de 60. On peut dire MISSION ACCOMPLIE!!!

Non seulement votre collecte a été un franc succès, mais les employés d'Héma Québec présents ont tellement apprécié leur séjour à Austin, qu'ils m'ont formellement demandé de revenir l'an prochain.

Un immense merci pour ce beau soutien à la cause du don de sang et au plaisir de renouveler ce beau succès avec vous. »

*En tant que mairesse, je dois vous dire que de tels mots me rendent très fière de ma communauté et du travail que nous faisons ensemble. Merci.*

2<sup>e</sup> trimestre 2016

### Sommaire

<b>Vie communautaire.....</b>	<b>2-5</b>
<b>Patrimoine .....</b>	<b>6</b>
<b>Enviro-info.....</b>	<b>7-8</b>
<b>Science-nature.....</b>	<b>9</b>
<b>Travaux publics .....</b>	<b>10</b>
<b>Échos administratifs.....</b>	<b>11-12</b>
<b>English Content (see reverse)</b>	



La municipalité d'Austin a pour mission de gérer de façon optimale et dans une perspective de développement durable, les services destinés à assurer la sécurité et la qualité de vie des citoyens, à favoriser leur sentiment d'appartenance et à protéger leur environnement, leur culture et leur patrimoine.

## Projet de fibre optique

La Coopérative de solidarité d'Austin est toujours en attente. En effet, pour prendre son envol et réaliser sa mission, il lui faut un engagement ferme des gouvernements provincial et fédéral à l'égard de son modèle d'affaire novateur.

Or, au cours de l'année qui vient de s'écouler, ces paliers de gouvernement n'ont pas répondu à nos attentes. De son côté, le fédéral a instauré le programme Canada Numérique 150 2.0 visant à mettre en place les infrastructures nécessaires pour que tous les Canadiens aient accès à l'Internet haute vitesse. Bien que le site Web de l'initiative (<http://www.ic.gc.ca/eic/site/028.nsf/fra/accueil>) vante le succès de l'opération, force est de constater que le gouvernement a continué de privilégier le déploiement des connexions sans fil sur l'ensemble du territoire, ce qui se traduit par le soutien financier aux entreprises comme Xplornet dans notre région. Plusieurs petits fournisseurs de services en milieu rural ont décrié, en vain, le manque de vision d'un tel choix.

Au niveau provincial, depuis l'élection du gouvernement libéral l'année dernière, on attendait un énoncé de politique sur le Québec numérique. Le premier ministre a plutôt choisi la voie de la consultation en créant un groupe conseil sur l'élaboration d'une feuille de route en économie numérique. Bien que certains membres de ce groupe soient sympathiques à notre vision, nous devons reconnaître que cette énième consultation ne fait qu'ajouter aux délais interminables de la prise de décision. Dans notre dernier rapport annuel, nous faisons remarquer qu'il fallait nous armer de patience avec notre bâton de pèlerin. Nous en sommes maintenant à nous demander si nous saurons trouver notre second souffle.

Cet état de fait se reflète dans les affaires courantes de la Coop : nos activités sont réduites au minimum, nos dépenses ne servant qu'à répondre aux obligations courantes. Force nous est de constater que notre influence sur les décideurs politiques est quasi inexistante. Au cours des prochains mois, le conseil d'administration de la coopérative sera sans doute appelé à prendre les décisions qui s'imposent en fonction des politiques éventuellement arrêtées par les deux paliers de gouvernement, quelles qu'elles soient.

À nouveau, je tiens à remercier tous les membres bénévoles du conseil d'administration pour leur patience et leur engagement, de même que nos membres, les organismes subventionnaires et nos partenaires, en particulier la municipalité d'Austin.

Jacques Lapointe  
Président

## France Gauthier reçoit la médaille du Lieutenant-gouverneur pour l'année 2016



Le Lieutenant-gouverneur a ainsi reconnu l'engagement bénévole soutenu sur le plan social et communautaire de France Gauthier, qui s'est poursuivi au-delà de l'âge de 64 ans.

France continue à œuvrer auprès des patients en soins palliatifs à l'hôpital de Magog. Elle vient aussi tout juste de nous annoncer qu'elle prend la relève de Micheline Godin, à la tenue de la biblioboîte au Domaine du Mont Orford. Elle invite toute personne intéressée par la lecture à partager la tâche avec elle.



## Austin en fête!

### 14 h Salle communautaire

- Vente de livres usagés
- Vente de pâtisseries, conserves maison... et plus de 100 poupées

### 15 h Au parc

- Démonstration d'un sauvetage par nos pompiers et premiers répondants
- Simulateur de tonneaux Bouclez-la! par la Régie de police de Memphrémagog
- Jeux gonflables, maquilleuse, ballons, bassin de pêche pour les enfants
- Distribution de semences d'asclépiade
- Impros loquaces et talents locaux au Petit théâtre des mouches à feu!

### 18 h Souper

- Nouveau traiteur! Resto d'Austin  
Nouveau menu! Bœuf méchoui, porc effiloché, haut de cuisse de volaille braisé, variété de salades, desserts et plus!  
20 \$ (13 ans et plus); 10 \$ (6 à 12 ans); gratuit (5 ans et moins)  
Billets en vente : Resto d'Austin, Marché Austin, Hôtel de ville  
Apportez votre vin!

### 20 h Danse

- Avec Austin City Limits Duo

### 22 h Feux d'artifice

Bar sur place - vin, bières artisanales et importées et autres consommations.

### Impro loquaces et talents locaux

Vous dansez de la claquette? chantez synchro? grattez de la guitare? racontez de bonnes blagues? Alors, préparez un petit numéro à présenter à vos concitoyens! Le spectacle débutera vers 15 h 30 avec France et Daniel dans une prestation interactive de tam-tam et guitare.

Pour tout renseignement, appelez Blanche Paquette au 819-560-1822.

### Levée de fonds au profit de Bobby Raymond

Bobby est le fils de Brigitte Cyr (première répondante) et de Serge Raymond (pompier) d'Austin. Lui et son épouse, nouvellement parents d'un garçon, ont tout perdu dans les incendies de Fort McMurray. Des bénévoles de notre Service de sécurité incendie passeront le chapeau à la fête pour amasser des fonds de dépannage pour Bobby. Soyons généreux!

### Distribution de semences d'asclépiade

Les populations de papillons monarques migrant au Canada sont en déclin depuis quelques années. Passant d'une moyenne annuelle de 350 millions d'individus au cours des 15 dernières années à seulement 30 millions en 2013, le constat est alarmant. L'une des raisons expliquant le déclin est la disparition de la seule plante dont ils se nourrissent : l'asclépiade.

Aujourd'hui, 60 à 90 pour cent des plants d'asclépiade ont disparu de certaines régions en raison de l'utilisation d'herbicides et de certaines pratiques agricoles. La Fondation David Suzuki mobilise la population en offrant des semences et des plantules d'asclépiade pour favoriser leur implantation et leur croissance sur le territoire.

Notre responsable en environnement, Marie-Élaine Lacroix en a obtenu à distribuer. Venez vous en procurer et vous participerez ainsi à la sauvegarde du papillon monarque. Les quantités sont limitées. Premier arrivé, premier servi.



## Exploration II

Profitez d'un petit tour dans la salle communautaire pour la vente de livres usagés et de pâtisseries pour jeter un coup d'œil sur la nouvelle exposition collective du Regroupement des artistes, qui sera présentée jusqu'au 9 septembre. Les artistes ont porté un regard macroscopique sur leur environnement et l'ont traité sur différents médium et supports.

Si vous avez manqué l'exposition sur les granges rondes du Regroupement, vous pourrez la voir à l'intérieur de la grange ronde de Potton tout au long de l'été et ce, dès le 23 juin.

Pour rester au courant des activités communautaires qui se déroulent chez nous, consultez régulièrement le site Web de la municipalité ou abonnez-vous à l'infolettre Actualités Austin. Pour tout complément d'information, communiquez avec Blanche Paquette, agente de développement communautaire, au 819-560-1822 ou à blanche.paquette@municipalite.austin.qc.ca.

## Reconnaissance des bénévoles

En avril dernier, plus d'une soixantaine de bénévoles ont participé au 5 à 7 qui les honorait. Pour la première fois, les prix de présence ont été offerts en collaboration avec les annonceurs du Bottin des produits et services. C'est ainsi que les bénévoles ont pu se mériter des cadeaux de chez nous : cours de tennis et d'équitation, petits déjeuners champêtres, lavage de vitres intérieur/extérieur, massages (dont deux à domicile), changement de pneus, produits de beauté naturelle, bouteilles de vin et plus! La formule, fort appréciée, sera reprise l'an prochain. Encore une fois, merci à nos bénévoles et à nos annonceurs!

### Merci à Micheline Godin

Micheline et son conjoint, Jacques Langevin, quittent la municipalité. Nous tenons à les remercier très sincèrement pour leur engagement dans le projet des biblioboîtes. Jacques a fabriqué nos biblioboîtes et Micheline a tenu celle du Domaine du Mont Orford depuis son inauguration en avril 2014. La présidente du comité culturel, Madeleine St-Pierre, affirme n'avoir eu que des éloges à l'égard de Micheline, dont le bénévolat s'est poursuivi jusqu'à trouver sa remplaçante, France Gauthier.

## RALENTISSEZ

SOYEZ PRUDENTS aux abords du parc municipal, RALENTISSEZ! Bien que les jeunes soient sous surveillance, il pourrait arriver que l'un d'eux coure après son ballon ou un camarade dans la rue.

## Camp d'été

Le camp d'été des mouches à feu se tiendra du 27 juin au 12 août au chalet des sports du parc municipal. 24 jeunes accompagnés de quatre animateurs sillonneront le cœur du village durant l'été.

### Le jardin s'agrandit

Deux nouveaux bacs à jardinage ont été installés, juste à côté du terrain de pétanque. La maman Mélissa et quelques jeunes ont fait les premiers semis le 14 mai, lors des inscriptions au camp d'été. Les carottes, betteraves et radis nous promettent déjà une belle récolte... tout comme les laitues, le persil et les petits pois! Les jeunes poursuivront le jardinage jusqu'à la fermeture du camp le 12 août. Nous plantons des légumes qui se récoltent avant ou autour de cette date, mais les personnes intéressées par les jardins communautaires sont invitées à prendre la relève jusqu'à la fermeture du jardin.



Si vous avez un peu de temps et que vous souhaitez accompagner les enfants pour une sortie dans les environs, communiquez avec la coordonnatrice Anne-Sophie Lagacé au 819-843-7179.

## Soirées passion



### Le plaisir de chanter ensemble

Pour ouvrir la soirée de la dernière soirée passion de la saison, le vendredi 13 mai dernier, une passionnée de chant choral a témoigné de cet art qui change sa vie et celle des siens pour le mieux, depuis 40 ans!

Le concert a suivi avec la chorale Voix du large d'Austin à qui se sont jointes les Voix de l'Étincelle et celles de quatre Austinois membres du chœur des Gens heureux, réunis sous la direction de Marie-Ange Gagné. En deuxième partie, la salle entière s'est mise au diapason avec quelques karaokés et des airs connus à l'unisson.

Les soirées passion font relâche cet été. Elles seront de retour le 1<sup>er</sup> octobre pour un concert de musique baroque à l'église. Pour en savoir plus, surveillez les babillards et l'infolettre Actualités Austin!

Un gros merci au comité culturel et en particulier, à Louise Blain, responsable des soirées passion. Merci aussi à tous les conférenciers et accompagnateurs qui font de ces soirées des occasions de belles rencontres d'autres passionnés.



## Une famille austinoise gagne 500 000 \$ à la loterie!

Félicitations aux sept frères et sœurs de la famille Brûlotte qui ont remporté la moitié d'un Maxmillions au tirage du Lotto Max du 18 mars dernier. Vos concitoyens sont heureux pour vous et vous souhaitent d'en profiter au max!



## Bottin des produits et services

Cette année, la section complète du volet commercial a été renouvelée pour trois ans. Vous l'avez reçue avec votre compte de taxes et vous y trouvez un bel éventail des produits et services offerts par nos citoyens.

La prochaine mise à jour consistera en la réédition des pages « coups de pouce », qui encouragent une formule de vie participative afin de contribuer à notre mieux-être à tous. C'est un lieu privilégié pour faire connaître les intérêts, talents ou compétences que vous souhaitez partager avec d'autres gratuitement et qui sait, élargir votre cercle d'amis, vivre une expérience enrichissante ou simplement redonner au suivant.

La vie communautaire est déjà bien ancrée à Austin, grâce aux associations, aux comités et à leurs bénévoles. Les Austinois sont invités de tout cœur à s'inscrire, car une seule personne peut faire la différence!

## Cours de catéchèse

Vous avez un enfant âgé entre 5 et 13 ans? Vous désirez lui inculquer des valeurs chrétiennes et souhaitez qu'il reçoive des sacrements? La Paroisse Notre-Dame-du-Mont-Carmel (à Eastman) offre des cours de catéchèses, dès l'automne. Communiquez avec Anne-Marie Fortin Perron, au 450-297-3150.

## Train des mots

Le Train des mots est un organisme à but non lucratif qui a pour mission d'accompagner des adultes dans l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul pour leur faciliter les tâches de la vie quotidienne.

Afin de recueillir des fonds pour l'aider dans sa mission, le Train organise un bingo tous les lundis à 18 h 45, dans le nouveau Théâtre Magog, situé au 125, rue Principale Ouest à Magog. Facile d'accès et de stationnement, la salle est climatisée, agréable et dotée du matériel à la fine pointe de la technologie. Notre équipe est professionnelle. Nos bénévoles sont accueillants et courtois.

C'est une excellente façon de soutenir la cause tout en vous amusant!

Merci à vous tous qui soutenez le Train par vos actions et par vos dons. Si vous connaissez quelqu'un qui aimerait apprendre à mieux lire, appelez-nous : 450-297-9907

### Recherché

Technicien-comptable bénévole pour le Train des mots

#### Connaissances requises

Maîtrise des logiciels Sage 50, Excel, Word  
Aisance avec les transactions électroniques

#### Tâches

Tenue de livres courante, paies comprises  
Rapports RAS, T4-Relevé 1, CSST, TPS-TVQ, registre et relevé d'emploi  
Préparation des états financiers et rapports des organismes de bienfaisance  
Présentation au CA des rapports par projet et budget  
Émission de reçus pour fins d'impôt

## Formation gratuite RCR et DEA

L'arrêt cardiaque peut survenir sans avertissement, touchant les personnes de tous âges et de toutes conditions physiques. Si vous agissez dans les premières minutes, vous pouvez sauver une vie – peut-être une qui vous est chère!

La municipalité, en collaboration avec Formation SAVIE, offre à ses citoyens une formation sur la réanimation cardiorespiratoire et l'utilisation du défibrillateur externe automatisé, qui vous prépare à réagir efficacement en cas d'arrêt cardiaque.

La formation aura lieu le samedi 10 septembre de 9 h à 12 h à l'hôtel de ville. Pour y participer, vous n'avez qu'à vous inscrire avant le 26 août en communiquant avec Karen Gaudreau au 819 843-2388 poste 221 ou à [info@municipalite.austin.qc.ca](mailto:info@municipalite.austin.qc.ca)

### Le saviez-vous?

La municipalité d'Austin a mis deux défibrillateurs à la disposition de ses citoyens. Accessibles en tout temps, les DEA sont installés à l'extérieur des casernes du service de sécurité incendie :

25 chemin Millington et 483 chemin North

## Réginald-Aubrey Fessenden aurait eu 150 ans!

« Reginald Aubrey Fessenden a souvent été appelé un héros méconnu de l'industrie des télécommunications. Intéressé par les sciences dès son plus jeune âge, à 15 ans, il demande à son oncle, un professeur de physique, pourquoi on entend le grondement du tonnerre alors qu'il n'est relié à aucun fil. Sa vie se poursuivra dans une quête sans précédent pour diffuser la voix humaine.

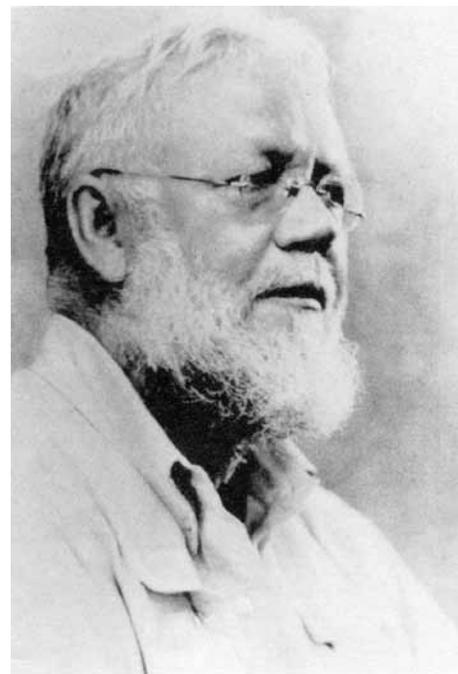
Au fil des ans, il sera professeur de mathématiques à l'Université Bishop's, directeur du Whitney Institute de Hamilton Parish aux Bermudes, contremaître d'usine dans les chantiers d'Edison Machine Works, un emploi qui le conduira au poste d'assistant de laboratoire de Thomas Edison, un rêve qu'il avait longtemps caressé, et travaillera avec George Westinghouse.

Rapidement reconnu comme un chercheur et un inventeur brillant, il fut professeur de génie électrique à l'université Purdue de 1892 à 1893, puis à l'université Western Pennsylvania (maintenant l'université de Pittsburgh) de 1893 à 1900.

Comme plusieurs à l'époque, il est fasciné par les théories de Heinrich Hertz. En 1897, en observant les ondes concentriques qui se propageaient de l'endroit où un caillou qu'il avait lancé avait touché l'eau, l'inventeur trouve la solution aux problèmes qu'il se pose depuis toujours.»<sup>1</sup>

Une plaque commémorative a été érigée à sa mémoire par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada dans un parc qui porte son nom dans le cœur du village. À l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de sa naissance, le Conseil local du patrimoine dévoilera un nouveau panneau du circuit patrimonial le 1<sup>er</sup> octobre prochain.

Pour en apprendre davantage sur cet illustre personnage, vous êtes invités à consulter le dépliant Reginald Aubrey Fessenden, père de la téléphonie sans fil, sur le site Web de la municipalité ou en version papier à l'hôtel de ville.



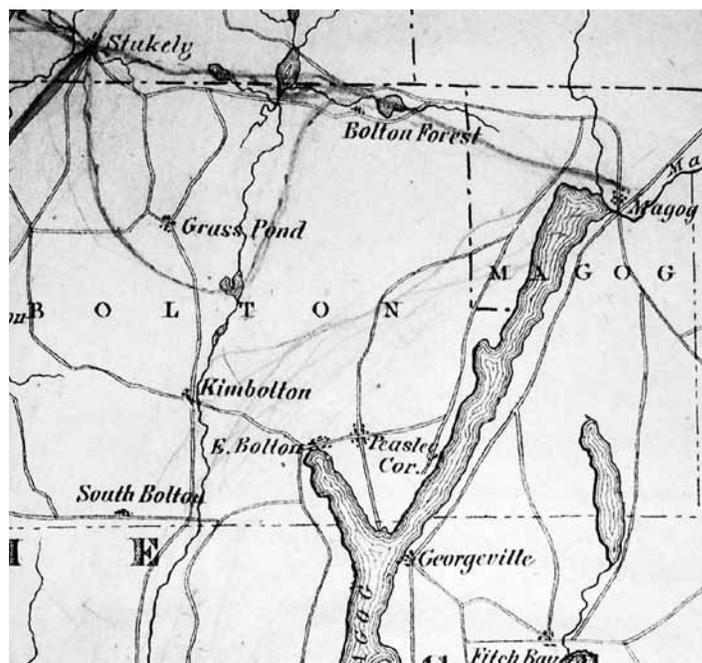
<sup>1</sup> Extraits de la biographie de Fessenden (1866-1932) rédigée par Françoise Hamel-Beaudoin

## Nos chemins remarquables, des chemins patrimoniaux

À mesure que le conseil local du patrimoine avançait dans ses travaux de recherche sur les « chemins remarquables », il en est venu à constater que ces chemins - qui portent les noms Taylor, Shuttleworth, Nicholas-Austin, Fisher, Millington et Patch - sont chargés d'histoire, d'où l'intérêt de les rebaptiser « chemins patrimoniaux ».

Le parcours empruntant nos chemins patrimoniaux sera inauguré officiellement lors du samedi culturel, le 1<sup>er</sup> octobre prochain. Il sera décrit en détail dans un dépliant. De plus, une signalisation sur le terrain facilitera le repérage. Question d'amener le patrimoine au 21<sup>e</sup> siècle, les panneaux présenteront un code QR qui permettra d'accéder aux renseignements historiques sur les téléphones intelligents.

Rappelons que cette initiative s'inscrit dans une stratégie de développement de chemins multi-usagers et de promotion de la vie active de nos citoyens. Elle bénéficie d'un soutien financier de 5 022,53 \$ provenant du pacte rural de la MRC de Memphrémagog.



Pour obtenir de plus amples renseignements sur les sujets qui sont traités dans nos pages Enviro-info, communiquez avec Marie-Élaine Lacroix, coordonnatrice et inspectrice en environnement, à [me.lacroix@municipalite.austin.qc.ca](mailto:me.lacroix@municipalite.austin.qc.ca) ou au 819-843-2388.

## Tournée d'écosensibilisation

Pour la troisième année consécutive, la municipalité accueille deux écoconseillères pour faire de la sensibilisation auprès des citoyens cet été. Adriane Drolet et Évangéline Leblanc, deux étudiantes au baccalauréat en étude de l'environnement à l'Université de Sherbrooke, feront une tournée de la municipalité pour :

- partager des trucs et des astuces pour favoriser l'économie d'eau potable
- inciter les citoyens à adopter une saine gestion des eaux de ruissellement
- encourager les citoyens à faire tester l'eau de leur puits
- faire le suivi sur la participation à la troisième voie
- répondre aux questions concernant l'environnement

Adriane et Évangéline visiteront tous les foyers. Si vous êtes absents au moment de leur passage, elles laisseront une affichette de porte pour que vous les rappeliez et preniez un rendez-vous au moment qui vous convient le mieux pour les rencontrer.

### Programme d'économie d'eau potable

Dans le cadre de la campagne de sensibilisation, nous voulons aider les citoyens à prendre les mesures nécessaires afin de diminuer leur consommation d'eau potable. C'est pourquoi nous nous sommes procuré des trousseaux qui comprennent une pomme de douche téléphone ajustable à neuf jets et trois réglages de massage, un aérateur de robinet de salle de bain et un sablier de douche 5 minutes. Les trousseaux seront attribués par tirage au sort à la fin de l'été parmi tous ceux qui auront donné leurs coordonnées aux écoconseillères ou au secrétariat de l'hôtel de ville. Profitez-en!

### Atelier-conférence sur le jardin de pluie

Un jardin de pluie est une légère dépression aménagée avec un sol et des végétaux particuliers dans laquelle sont acheminées les eaux de ruissellement des toitures et des aires pavées. Il contribue à réduire la quantité d'eau de ruissellement et de polluants qui se rendent dans les cours d'eau, participe à la filtration des eaux, favorise l'infiltration de l'eau dans le sol et contribue ainsi à la recharge de la nappe d'eau souterraine.

La municipalité offre un atelier-conférence le samedi 30 juillet, de 9 h à 12 h à la caserne nord (483, chemin North, près de l'intersection du chemin Hopps). Une partie théorique de 45 minutes sera suivie d'une partie pratique où l'on aménagera un jardin de pluie. Venez en grand nombre!

### Des écoconseillères écologiques!

La municipalité a loué de Cycle Booster, une entreprise locale (voir le Bottin), deux bicyclettes électriques qu'elle a mises à la disposition des écoconseillères dans le but de promouvoir le transport durable (et l'exercice physique!) auprès de ses citoyens. Quelle belle façon de réduire les gaz à effet de serre!



## Baril collecteur d'eau de pluie

Le baril collecteur d'eau de pluie permet de gérer en partie les eaux de ruissellement. Les eaux recueillies peuvent être utilisées en remplacement de l'eau potable pour :

- arroser le jardin, le potager et la pelouse
- laver la voiture
- nettoyer des structures extérieures

La MRC de Memphrémagog offre aux citoyens de son territoire une subvention de 50 % (jusqu'à concurrence de 30 \$) pour l'achat d'un baril pour la maison. Vous n'avez qu'à vous procurer un baril chez le détaillant de votre choix, puis qu'à vous faire rembourser en remplissant le formulaire applicable sur le site Web de la MRC (section Programmes et services) et en le faisant parvenir à la MRC, accompagné de la facture originale d'achat et d'une photocopie d'une preuve de résidence.

## Écocentre

L'écocentre de Magog a déménagé au 2300, rue Tanguay, mais il est encore ouvert aux citoyens d'Austin.

Pour y avoir accès, vous devez d'abord vous inscrire aux bureaux de la municipalité (en présentant une carte d'identité et une preuve de résidence). Vous pourrez ensuite aller à l'écocentre, où un préposé vous remettra une carte numérotée, que vous devez absolument présenter chaque fois que vous irez par la suite.

Vous devrez renouveler votre carte d'accès le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année en appelant ou en vous présentant aux bureaux de la municipalité.

Pour connaître les services gratuits ou payants à l'écocentre de Magog, consultez le dépliant sur notre site Internet à <http://www.municipalite.austin.qc.ca/fr/ecocentres/>



**CONCOURS**  
**L'ABC DU B A C**

« Que doit-on faire avec un sac en plastique? »

**Vous connaissez la réponse ?**

Rendez-vous au [www.abcdubac.com](http://www.abcdubac.com) pour participer à notre quizz.

Chaque bonne réponse vous donnera des points et augmentera vos chances de remporter l'un des huit prix.

Participez, ça pourrait vous rapporter!

[www.abcdubac.com](http://www.abcdubac.com)

## Dépôts dans les conteneurs publics

Les conteneurs à déchets qu'on retrouve chez les commerçants locaux ou aux bâtiments municipaux ne sont pas des contenants à usage public. Être un client du commerce ou un citoyen de la municipalité ne confère aucunement le droit de déposer des déchets personnels dans des contenants qui appartiennent à autrui, même s'ils sont placés dans un endroit fréquenté par le public. Nous ne parlons pas de l'emballage de la tablette de chocolat ou du sac de croustilles que vous venez d'acheter et de consommer sur place, mais bien des sacs ou des déchets qui proviennent de votre maison.

Il appartient à chaque citoyen de gérer les déchets qu'il génère. Si votre bac vert déborde, c'est peut-être que vous devriez revoir vos façons de faire afin de mieux valoriser ce qui est valorisable. Avez-vous consulté votre *Guide du bon débarras!* récemment pour vérifier si tel ou tel objet est recyclable ou compostable?

La municipalité met à votre disposition une panoplie d'outils et de services pour vous rendre la vie aussi simple que possible : l'abonnement annuel gratuit à l'écocentre de Magog, le service de cueillette à domicile de la Ressourcerie des frontières, un point de dépôt à l'hôtel de ville pour certaines matières comme les piles, les vieilles peintures, les huiles usagées et les bonbonnes de propane... ce ne sont donc pas les solutions qui manquent!

Rappelons que la municipalité se réserve le droit d'appliquer son règlement municipal n° 14-417 relatif à la gestion des matières résiduelles. Ce règlement prévoit des amendes aux personnes qui font des dépôts sauvages, qu'il s'agisse de rejets dans les lacs, cours d'eau et fossés, le long des routes ou dans des contenants à déchets qui ne leur appartiennent pas.

## Un incendie dans la benne du camion de collecte du recyclage

Le lundi 30 mai dernier, un feu a pris dans la benne du camion de collecte du recyclage. Il semblerait qu'il ait été causé par des cendres encore chaudes déposées dans un bac bleu. Le feu a causé de graves dommages au camion et a nécessité l'intervention de nos pompiers. Des cendres dans le bac de recyclage... à quoi pensiez-vous donc?



**RESSOURCERIE**  
**DES FRONTIÈRES**

★ MAGASIN GÉNÉRAL ★

Savez-vous que les magasins de la Ressourcerie des Frontières offrent des promotions récurrentes?

**Weekends King Kong**  
Des rabais de 50 % ou de 75% sur des articles sélectionnés, la première fin de semaine du mois, tous les mois, commençant dès le vendredi à 8 h (jusqu'au dimanche 16 h).

**Rabais étudiant**  
Nous payons les taxes en tout temps sur les meubles sur présentation d'une carte d'étudiant.

**Mardis sages**  
Un rabais de 15 % sur la plupart des articles en magasin tous les mardis, pour les personnes âgées de 60 ans ou plus sur présentation d'une carte d'identité.

**Deux magasins. Deux ambiances.**  
177, rue Cutting à Coaticook  
494, rue Principale Ouest à Magog.

TOUS LES PREMIERS VENDREDI DU MOIS - DÈS 8 H!



**MAGASINEZ AUTREMENT!**

SOLDE MONSTRE WEEK-END KING KONG

# Le dindon sauvage

Collaboration de Jean-Claude Duff

Qui n'a pas vu ces dindons se pavanant autour de nos propriétés ou nous bloquant carrément le chemin en le traversant? À peu près absent dans le sud du Québec il y a une trentaine d'années, le dindon sauvage est maintenant abondant et se répand graduellement plus au nord. Il provient vraisemblablement de l'expansion des populations américaines limitrophes, à la suite d'un programme de réintroduction intensif mené depuis plus de 50 ans. Le dindon sauvage vit dans les forêts de feuillus et de pins, où il préfère les aires boisées juxtaposées à des champs ouverts. L'Estrie est donc un véritable paradis pour lui.

## Description

Le mâle, massif et robuste, pèse entre 7,7 et 9,5 kg. En posture d'alerte, il peut atteindre jusqu'à un mètre de hauteur. Son plumage est noir et irisé et composé de diverses teintes de rouge, de vert, de cuivre, de bronze et d'or. La tête et le cou sont relativement dépourvus de plumes et munis de protubérances de peau rougeâtre appelées « caroncules ». La tête bleue et rouge est pourvue d'une couronne blanche.

La femelle, beaucoup plus petite que le mâle, pèse entre 3,6 à 5 kg. Elle mesure environ 75 cm de hauteur. Son plumage est brunâtre ou de coloration plus claire et plus terne que celui du mâle. La tête et le cou, de couleur bleu-gris, sont partiellement recouverts de petites plumes foncées et présentent, comme le mâle, des caroncules, mais plus petites.

## Alimentation

Le poussin se nourrit essentiellement d'insectes pendant les trois ou quatre premières semaines de sa vie, puis passe à une alimentation végétale.

Le dindon sauvage est omnivore, c'est-à-dire qu'il se nourrit d'une variété de matières végétales et animales. « Opportuniste », il mange tantôt glands, noix, graines, baies, faines, feuilles de graminées et d'herbacées, tantôt bourgeons et ramilles de hêtres et d'érables à sucre, tantôt encore, grenouilles, salamandres et petits reptiles. Il domine parfois les lieux de nidification des espèces indigènes, mettant celles-ci potentiellement à risque. Enfin, il est en voie de devenir un véritable parasite agricole, mangeant des récoltes, comme celles des raisins dont la culture est nouvelle en Estrie, et effrayant les animaux de ferme.

## Reproduction

La période d'accouplement débute en avril et se poursuit jusqu'à la fin mai, suivant l'ensoleillement. Le mâle se reproduit avec autant de femelles que possible, mais il ne participe pas à la couvaison, ni aux activités parentales. La femelle pond entre 10 et 12 œufs par couvée, au rythme d'un œuf par jour. L'incubation continue prend habituellement de 26 à 28 jours.

## Chasse

Face à la prolifération du dindon sauvage, une saison de chasse printanière a été établie il y a quelques années. Pour obtenir le permis requis, il faut, en plus de posséder un certificat du chasseur, avoir suivi un cours spécial sur la chasse au dindon sauvage. Ce n'est pas un gibier facile, car il est doté d'une vision exceptionnelle et c'est un animal très nerveux.

## Consommation

La dinde qui trône à votre table du temps des Fêtes tient ses origines d'un croisement avec le dindon sauvage (*Meleagris gallopavo*), celui-là même que Christophe Colomb et Fernand Cortès découvrirent à leur débarquement en Amérique. (Pensant avoir accosté en Inde, ils nommèrent la volaille « poule d'Inde ».) Ils trouvèrent cette volaille tellement délicieuse qu'ils en ramenèrent quelques individus vivants en Europe. Sa chair devint rapidement un mets très apprécié et très recherché pour tous les banquets royaux. (Dans *La Grande Traversée*, Obélix a raffolé des « glouglous » lors de son passage en Amérique!)

Au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, la chasse et la destruction de l'habitat ont failli entraîner la disparition du dindon sauvage. On se tourna alors vers la consommation de la dinde d'élevage. Mais comme l'espèce se porte beaucoup mieux aujourd'hui, sa consommation devient de plus en plus populaire. Bon appétit!

Adapté de textes trouvés sur Internet



Photo : Jean-Claude Duff

## C'est qui le tata?

À la fin de l'hiver dernier, un message grossier laissé sur le répondeur de la municipalité attendait le personnel un lundi matin : « C'est qui le ☒☞"☛ de tata qui a émis un permis de construction en plein dégel? Les camions et la pelle ont défoncé mon chemin qui est quasiment rendu impassable! »

Laissez-nous vous dire, cher monsieur, que nous partageons tout à fait votre frustration! Et c'est à peu près tout ce que nous pouvons faire à cet égard.

Même si, comme vous semblez le suggérer, l'on s'abstenait d'émettre des permis de construction (de janvier à mai, par exemple), il faut considérer que le permis est valide pour une période de deux ans, un intervalle jugé raisonnable pour bâtir une résidence. Il est donc tout à fait possible que le propriétaire qui fait bâtir sa maison dans votre coin ait reçu son permis l'an dernier et qu'il ait décidé de commencer à construire tôt de façon à pouvoir profiter de l'été dans sa nouvelle demeure.

Il importe également de considérer que même si une municipalité avait le pouvoir d'interdire la construction de résidences sur son territoire durant la période de dégel (ce qui n'est pas le cas), une telle interdiction causerait un préjudice sérieux au secteur de la construction. En effet, compte tenu qu'il s'agit d'une activité à caractère saisonnier et que le nombre d'entrepreneurs est limité, le décret d'une période d'interdiction aurait pour effet de créer des cycles de surabondance (tous les entrepreneurs sont débordés, les listes d'attente s'allongent et il y a des travaux de construction partout à la fois) suivis de périodes d'inactivité (lire : chômage), ce qui aurait de graves conséquences sur ce secteur économique.

Quant aux problèmes de voirie, il va sans dire que c'est Mère nature - et non pas le gouvernement du Québec - qui décrète vraiment la date à laquelle votre chemin ou même votre bout de chemin se transforme en « bouette ». Ce n'est d'ailleurs jamais la même date d'une année à l'autre : le dégel peut aussi bien avoir lieu en février une année qu'à la fin d'avril une autre année.

Ne pourrions-nous pas gérer la période de dégel au niveau local, dites-vous? Et bien, justement, non. Le ministère des Transports ne permet pas aux municipalités de décréter leur propre période de dégel, ceci dans le but d'assurer la fluidité du camionnage sur l'ensemble du territoire québécois. (Imaginez le casse-tête si un camion devant emprunter une route traversant plusieurs municipalités était confronté à des restrictions différentes d'une municipalité à l'autre!) Et, bien que les municipalités soient habilitées à interdire la circulation des camions et des véhicules-outils sur les chemins qu'elle entretient, le Code de la sécurité routière prévoit que l'interdiction n'est pas applicable si une livraison locale doit être effectuée (c'est-à-dire que les camions et véhicules-outils doivent pouvoir se rendre là où ils doivent prendre ou livrer un bien, fournir un service, ou exécuter un travail).

À tout dire, il n'y a pas grand-chose qu'une municipalité puisse faire en ce qui a trait à la période de dégel, mis à part s'efforcer de garder les chemins dans un état passable et... éduquer les citoyens sur certains des inconvénients de vivre à la campagne.

## Fosses septiques

La municipalité procède à la vidange des fosses septiques de mai à septembre. Les citoyens qui recevront le service cette année seront informés par écrit. Pour le bon déroulement de l'opération, les citoyens doivent marquer l'endroit où se trouve la fosse septique au moyen d'un bâton ou d'un drapeau, rendre les lieux accessibles et déterrer le couvercle de la fosse. Le préposé à l'opération laissera une note sur les lieux indiquant que le service a été effectué. Rappelons que le préposé fait un examen sommaire de la fosse et du champ d'épuration pendant qu'il est sur les lieux.

Faisant suite à la demande de plusieurs citoyens, nous publierons dorénavant, comme dans la version anglaise, un sommaire des principales décisions prises par le conseil ces trois derniers mois. La version intégrale des procès-verbaux est accessible en ligne sur le site Web de la municipalité ou en version imprimée à l'hôtel de ville.

**Remarque :** il importe de noter qu'en cas de divergence, c'est le procès-verbal qui a précedence.

## Faits saillants des séances du conseil municipal

### Mars 2016

- Approbation de la liste des comptes payés (71 385 \$) et à payer (900 608,90 \$).
- Approbation de la contribution annuelle de 3 000 \$ à l'Association des pompiers.
- Autorisation de mettre le camion d'incendie Ford 1980 en vente.
- Adoption du règlement 16-428, qui abroge le règlement 00-265 qui autorisait la circulation de VTT sur une distance de 563 mètres sur le chemin Millington.
- Adjudication à Les Entreprises Myroy du contrat pour le balayage mécanique des rues asphaltées, au taux horaire de 105 \$, taxes en sus.
- Autorisation d'un budget de 2 500 \$ pour la tenue de la réception annuelle de reconnaissance aux bénévoles.
- Remerciements aux membres du comité des loisirs, aux bénévoles et aux participants à la journée Plaisirs d'hiver.
- Octroi d'un montant de 150 \$ au Circuit des arts Memphrémagog.

### Avril 2016

- Octroi à Financière Banque Nationale du financement de la dette à long terme pour l'achat du nouveau camion d'incendie. Les taux d'intérêt varient de 1,7 % en 2017 à 2,35 % en 2021. Le refinancement du solde de 143 700 \$ sera effectué en 2021 pour les derniers cinq ans du terme de l'emprunt.
- Contrat à Lucie Hébert, consultante, pour animer le groupe de discussion sur la politique de la famille et des aînés, le 28 mai, au montant de 1 427 \$, taxes en sus.
- Approbation de la liste des comptes payés (123 403,58 \$) et à payer (183 101,59 \$).
- Renouvellement de l'entente de services aux sinistrés avec la Croix-rouge canadienne pour une période de trois ans, au coût annuel de 0,16 \$ par habitant.

- Embauche d'Adriane Drolet et d'Évangéline Leblanc à titre d'écoconseillères pour la saison estivale 2016.
- Adhésion à la Déclaration du Sommet des élus locaux pour le Climat visant l'engagement collectif dans la lutte contre le dérèglement climatique.
- Octroi à l'Association des propriétaires du lac des Sittelles d'une subvention de 5 800 \$ pour le financement partiel d'un projet visant à contrôler la prolifération des plantes aquatiques.
- Fixation de la tarification des permis journaliers et saisonniers pour les utilisateurs du quai Bryant qui ne sont pas des résidents.
- Octroi à Cuisine Memphré du contrat de rénovation de la cuisine du chalet des sports, au montant de 3 050 \$, taxes en sus.

### Mai 2016

- Autorisation d'un don de 150 \$ à la Société canadienne du cancer.
- Adoption du règlement 2016-439 qui augmente à 0,46 \$, à compter du 1<sup>er</sup> août 2016, le tarif mensuel facturé par numéro de téléphone pour financer les centres d'appels 9-1-1.
- Approbation de la liste des comptes payés (71 855,34 \$) et à payer (173 145,89 \$).
- Octroi du contrat de travaux d'entretien général de voirie pour l'année 2016 au soumissionnaire le plus bas, soit Excavation Stanley Mierzwinski Ltée., au montant de 79 150 \$, taxes en sus.
- Proclamation de la Journée annuelle de l'abeille à miel, le 29 mai, à l'appui de la campagne nationale de sensibilisation à la menace qui pèse sur la population d'abeilles.
- Nomination de M. Bernard Jeanson au comité consultatif d'urbanisme (CCU) et de Mme Diane Brochu, du comité consultatif en environnement (CCE).

- Acceptation de l'offre de services de M. Guy Martineau pour l'entretien des plates-bandes municipales et des sites et clôtures du circuit patrimonial, au coût forfaitaire de 3 000 \$, taxes comprises.
- Embauche de Sophie-Anne Lagacé et d'Alexandra Dulude aux postes de coordonnatrice et monitrice du camp de jour respectivement, ainsi que de Clara Saint-Pierre et de Jacob Jasper qui se partageront le poste d'aide-moniteur.
- Embauche de Cassandra Fortin à titre d'agente de recherche en histoire et patrimoine, pour classer et codifier les entrevues vidéofilmées de plusieurs aînés d'Austin.
- Acceptation d'un budget de 12 000 \$ pour la tenue, le 25 juin prochain, de l'édition 2016 de l'événement annuel *Austin en fête!*.
- Acceptation de l'offre de service de Côté Jean pour l'élaboration et l'inspection d'un programme de surveillance de la détérioration du quai Bryant et la production d'un avis professionnel sur les travaux à réaliser pour en assurer la pérennité, au coût de 9 500 \$, taxes en sus.
- Approbation des dépenses afférentes au réaménagement du parc Fessenden (11 525 \$) et à l'aménagement d'un nouveau parc sur la route 112 (32 000 \$). Les projets n'auront pas d'incidence sur le budget 2016 de la municipalité, puisque les dépenses seront défrayées en partie par le Fonds parcs et terrains de jeux de la municipalité et par une subvention de 16 000 \$ de la MRC.
- Autorisation d'une commandite au montant de 700 \$ pour un concert offert par Orford Musique dans le cadre de la série Orford sur la route, qui aura lieu à l'église St-Édouard d'Eastman, le 8 juillet.
- Embauche de Justin Lachapelle à titre de préposé à la vidange des fosses septiques pour la saison 2016 et d'aide à la voirie pour la période estivale.

## Location à court terme

Au Québec, quand on offre de l'hébergement à des touristes (personnes qui voyagent au moins une nuit à l'extérieur de leur municipalité et qui utilisent de l'hébergement privé ou commercial), on doit détenir une attestation de classification de la Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ).

Pour obtenir cette attestation, il faut d'abord être situé dans une zone qui permet l'hébergement à court terme, ce que le ministère du Tourisme vérifie auprès de la municipalité.

Dès qu'il y a apparence de location (annonces dans un journal, site Web ou babillard, affiches, dépliants) ou sur réception d'une plainte, les inspecteurs du ministère du Tourisme peuvent faire enquête. Et si une personne offre de l'hébergement sans détenir l'attestation de classification, le processus de traitement de l'hébergement non-conforme sera enclenché.

Les personnes en situation de non-conformité s'exposent à recevoir un constat d'infraction et à se faire imposer une amende : de 2 500 \$ à 25 000 \$ par jour pour une personne physique; de 5 000 \$ à 50 000 \$ par jour pour une personne morale

Voyez tous les renseignements utiles à <http://www.tourisme.gouv.qc.ca/publications/media/document/services/hebergement-guide-interpretation.pdf>

## Numéros de téléphone importants

Ambulance, premiers répondants, incendie, police : **911**  
Info-santé : **811**  
Services de police : **819-843-3334**

Permis de feu à ciel ouvert (obligatoire, sans frais) : **819-843-0000**  
Réseau routier : **819-820-5928**  
Centre des services sociaux de Memphrémagog : **819 843-2572**

Le bulletin d'information municipal d'Austin est publié quatre fois par année. Il est distribué par la poste et peut être consulté en ligne. Nous faisons bon accueil à vos commentaires et suggestions. Communiquez avec nous aux coordonnées suivantes :

21, chemin Millington, Austin (Québec) J0B 1B0  
Téléphone : 819 843-2388 / Télécopieur : 819 843-8211  
Courriel : [info@municipalite.austin.qc.ca](mailto:info@municipalite.austin.qc.ca)  
Site Internet : <http://www.municipalite.austin.qc.ca>

## Horaire estival

Du 30 mai au 2 septembre, le bureau de l'hôtel de ville est ouvert de 8 à 16 h 30, sans interruption le midi, du lundi au jeudi. Le vendredi, le secrétariat ferme à midi, mais les inspecteurs sont en service jusqu'à 16 h 30.

## Permis de brûlage

Le feu, survenu le 23 mai dernier sur la route 112, était accidentel. C'est alors qu'elle tentait de brûler un nid de chenilles qu'une résidente a échappé un chiffon en flammes dans des broussailles. Rapidement, le feu s'est propagé le long de la voie ferrée.

L'incendie a mobilisé 46 pompiers provenant de cinq services d'incendie (Austin, Eastman, Magog, Ayers' Cliff et Stanstead), des policiers de la Régie de police de Memphrémagog, des ambulanciers, des premiers répondants, des représentants du ministère des Transports et du Chemin de fer Central Maine & Quebec, des intervenants de la SOPFEU et un opérateur de pelle mécanique. Il a fallu débrancher les lignes électriques haute tension, dévier la circulation sur la 112 et, par mesures de précaution, rediriger ou évacuer les randonneurs des sentiers du Parc national du Mont Orford.

Les pompiers, revêtus d'un habit pesant 20 kg (30 kg une fois mouillé) et portant des masques d'oxygène pour se protéger des émanations toxiques, ont dû tirer les boyaux d'incendie sur une distance de 150 à 160 mètres, alors que le mercure

affichait 28 degrés! Ils ont travaillé en rotation d'une trentaine de minutes pendant quatre heures, pendant que l'avion de la SOPFEU larguait 19 voyages d'eau sur les lieux.

L'équipe d'intervention a travaillé d'arrache-pied pendant près de 12 heures.

L'incident illustre bien pourquoi il ne faut pas jouer avec le feu!

Rappelons que l'article 17.1 de notre règlement 09-370 sur la sécurité incendie stipule qu'il est strictement interdit d'allumer, de faire allumer ou de permettre qu'un feu en plein air soit allumé sans avoir obtenu, au préalable, un permis de brûlage.

Cela ne s'arrête pas aux feux de camp, aux feux de joie ou au brûlage d'herbes, de broussailles, de branches. TOUT FEU EN PLEIN AIR, sauf dans un barbecue.

Pour obtenir un permis, vous devez appeler au 819-843-0000 entre 8 h et 22 h. L'autorisation de faire un feu (ou l'interdiction selon le cas) vous sera communiquée par message enregistré selon les conditions météorologiques du jour.

## Calendrier

**4 juillet** - Assemblée ordinaire du conseil

**8 juillet** - Concert Orford sur la route. Église d'Eastman, 20 h

**30 juillet** - Conférence sur les jardins de pluie, caserne nord, 9 h à 12 h

**1<sup>er</sup> août** - Assemblée ordinaire du conseil

**26 août** - date limite pour vous inscrire à la formation DEA et RCR

**6 septembre (mardi)** - Assemblée ordinaire du conseil

**10 septembre** - Formation DEA et RCR, salle communautaire, 8 h

**1<sup>er</sup> octobre** - Samedi culturel.

**30 septembre** - Dernier versement de taxes municipales

Consultez le calendrier à jour sur le site Web [www.municipalite.austin.qc.ca](http://www.municipalite.austin.qc.ca)



*Vraie de nature et de cœur*



## Word from the Mayor

Dear fellow citizens,

Spring has been a busy time for Austin’s various committees. The Steering Committee in charge of developing our Policy on Family and Seniors held its public discussion on May 28<sup>th</sup>. Participants included both familiar and unfamiliar faces, which was very rewarding to those who have already invested so much effort into the project. The results exceeded our expectations and with their input, the Committee can now turn to the actual development of our policy, which should be presented to the population before year’s end.

An impressive number of citizens attended the public consultation held this past June 11<sup>th</sup> on the revision of Austin’s Urban Planning Program and related by-laws. Council presented the product of nearly one year of work, undertaken with the able assistance of urban planners and specialists in other fields, in order to give full substance

to the vision expressed by our citizens during the strategic planning exercise. The adoption process will take place over the next few months, as provided for under the Act Respecting Land Use Planning and Development. I invite you to consult the Planning Program and various by-laws, which are available (in French only) on the Municipality’s website in the page « Grands dossiers », or in person at Town Hall.

To these activities one must add day-to-day operations as well as a variety of other projects, such as the development of a heritage roads circuit, the creation of a new park on Route 112, an awareness campaign on conserving water and the optimization of fire department services... so many elements undertaken in our mission to safeguard our citizens’ security and quality of life, enhance their sense of belonging and protect their environment, culture

and heritage, and to do so through the optimized management of services, delivered in accordance with sustainable development principles.

In closing, I invite you to come and celebrate the marvelous setting in which we have chosen to live, on June 25<sup>th</sup> at *Austin en fête!*, and wish you an excellent summer. May we all “recharge our batteries” and spend quality time with our loved ones!

Lisette Maillé  
Mayor

## First-ever blood drive in Austin

A word from Sylvain Lauzé, blood drive organizer at Héma-Québec:  
“Your blood drive held last May 26<sup>th</sup> has received 62 donors on our objective of 60. MISSION ACCOMPLISHED!!!

Not only was the drive a huge success but the employees of Héma Québec so appreciated their visit in Austin that they formally asked me to go back next year.

Big thanks for this great support of the cause of blood donations. We are looking forward to repeating this great success with you.”

*As mayor, I have to tell you, such words make me proud of my community and the work we all do together. Thank you*

Second quarter 2016

### Content

Highlights of the meetings ..... 2

News from the Town Hall..... 3-4



The mission of the Municipality of Austin is to safeguard our citizens’ security and quality of life, enhance their sense of belonging and protect their environment, culture and heritage, and to do so through the optimized management of services, delivered in accordance with sustainable development principles.

## Highlights of the recent sittings of Council

The following highlights are given as general information. The complete minutes, available in French only, may be consulted on the Municipality's website or in print at Town Hall. In case of disparity between the minutes and the Highlights, the minutes prevail.

### March 2016

- The list of persons having made a campaign contribution of \$100 or more to a candidate running in the October 25<sup>th</sup> 2015 by-election was tabled before Council, as required by law.
- Council approved the lists of accounts paid (\$71,385) and accounts payable (\$900,608.90).
- The Municipality's annual \$3,000 contribution to Austin's Firefighters Association was approved.
- The Director General was authorised to put the 1980 Ford fire truck up for sale.
- Council adopted a by-law to repeal Bylaw 00-265, which had allowed ATV traffic over a 563-metre length of Millington Road, since the road access is no longer available.
- Council awarded the road sweeping contract to Les Entreprises Myroy at an hourly rate of \$105, plus taxes.
- A budget of \$2,500 was authorised for the annual Volunteers Recognition Cocktail.
- Council thanked the members of the Recreation Committee, volunteers and participants in the annual WinterFest event.
- An amount of \$150 was awarded in support of the Circuit des arts Memphrémagog.
- The three-year agreement with the Canadian Red Cross for services to disaster victims was renewed at the annual cost of \$0.16 per inhabitant.
- Council hired Eco-councillors Adriane Drolet and Évangéline Leblanc for the 2016 summer season.
- The Municipality endorsed the Local Officials' Summit Declaration for Climate, resolving to collectively wage the battle against climate change.
- Council awarded \$5,800 from the Municipality's Green Fund to the Lac des Sittelles Owners Association to finance part of a project to control the proliferation of aquatic plants.
- Council set the fees payable by non-residents for daily and seasonal user passes at Bryant's Landing.
- Council awarded to Cuisine Memphré a contract in the amount of \$3,050 plus taxes, to refurbish the kitchen of the Municipal Park's sports lodge.
- Council hired Mr. Guy Martineau for the care and maintenance of all municipal flower beds, as well as the fences and sites of the Heritage Path, at the cost of \$3,000 including taxes.
- Council hired Day Camp Coordinator Sophie-Anne Lagacé and Alexandra Dulude as Camp Counsellor, as well as Clara Saint-Pierre and Jacob Jasper who will share the position of Assistant Counsellor.
- Cassandra Fortin was hired for the position of History and heritage research officer to assist the Local Heritage Council in cataloguing and organizing the filmed interviews of Austin elders and to make recommendations as to their publication.
- Council authorised a budget of \$12,000 for the 2016 edition of Austin en fête!, June 25<sup>th</sup>.
- Council accepted a proposal by Côté-Jean to inspect and track the deterioration of the Bryant's Landing structure and issue recommendations as to the repairs needed to ensure its durability, at the cost of \$9,500 plus taxes.

### April 2016

- Council awarded the financing of the long-term debt contracted for the purchase of the new fire truck to Financière Banque Nationale. The interest rates range from 1.7% in 2017 to 2.35% in 2021. The balance of \$143,700 will be refinanced in 2021 for the last 5 years of the term of the loan.
- Lucie Hébert, consultant, was hired as a facilitator for the May 28<sup>th</sup> discussion group on the Policy on Families and Seniors, at the cost of \$1,427 plus taxes.
- Council approved the lists of accounts paid (\$123,403.58) and accounts payable (\$183,101.59).
- By-law no. 2016-439 was adopted to increase to \$0.46, as of August 1<sup>st</sup> 2016, the monthly rate charged per telephone number to fund the 9-1-1 emergency call centres.
- Council approved the lists of accounts paid (\$71,855.34) and accounts payable (\$173,145.89).
- Council awarded the 2016 roadwork maintenance contract to the lowest bidder, Excavation Stanley Mierzwinski Ltd., at the cost of \$79,150 plus taxes.
- Council declared May 29<sup>th</sup> 2016 the "Day of the Honey Bee" in support of the national campaign to raise public awareness to the plight of the honey bee.
- Council appointed Mr. Bernard Jeansonne as the newest member of the Planning Advisory Committee, and welcomed Mrs. Diane Brochu to the Advisory Committee on the Environment.
- Council approved the expenses to refurbish Fessenden Park (\$11,525) and to create a new park on Route 112 (\$32,000). There will be no incidence on the 2016 budget, since the projects will be partly subsidized by a grant of \$16,000 from the MRC and the balance will come from the Municipality's Park Fund.
- An expense of \$700 was authorised to sponsor a concert of the Orford sur la route series. The concert will be held at the St-Édouard church in Eastman on July 8<sup>th</sup>.
- Justin Lachapelle was hired to oversee the pumping of septic tanks during the 2016 summer season and to assist with various public works.

## Better Backyard Bashes

One of the joys of summer, dining al fresco with family and friends, often involves informal meals served on single-use plates. As there are many options to choose from - paper, cardboard, plastic, foam, compostable - how can we ensure that our choices are consistent with best ecological practices? Obviously, for small gatherings, reusable dishes are by far the best alternative - and the most visually appealing one. But there are times when there are just too many people, or you really need a break.

Here are some tips that will reduce your ecological footprint while requiring minimal efforts on your part. One of the guiding principles consists in setting up a small area as a “sorting station,” where your guests can dispose of the different items ecologically and do a lot of the work for you.

**- Plates, napkins and tablecloths.** You needn't invest in expensive compostable tableware when ordinary items will do: paper tablecloths and napkins soiled with food are all compostable, as are paper and cardboard plates that are not lined with plastic. Indeed, the latter can be composted right along with whatever leftover food they contain. Even wooden toothpicks, skewers and popsicle sticks can be thrown in!

Simply place a receptacle lined with a compostable bag<sup>1</sup> (to keep things neat) in the sorting station in which your guests can dispose of all compostable items. (You may want to post a sign listing what goes in to help them out.) At the end of the evening, throw in the soiled paper tablecloths, gather up the bag and transfer to your brown bin. Voilà!

**- Utensils.** Plastic utensils are not recyclable, even when cleaned. Naturally, using metal flatware remains the simplest, most affordable option. You need only set a dishpan filled with warm soapy water in your sorting station and ask your guests to place their utensils in it. Transfer the utensils to the dishwasher and presto! If this isn't an option, try using compostable utensils<sup>2</sup> made of wood or starch.

**- Glasses and cups.** Plastic-lined cardboard cups and plastic cups - with few exceptions - are neither compostable, nor recyclable,<sup>3</sup> and styrofoam cups are a big NO-NO as they take more than a million years to decompose. So again, using reusable glasses remains by far the best option, but there are ways to make it easier! In your sorting station, set up another dishpan for your glassware. To avoid breakage, use only sturdy glasses (no stemware!). You could, for example, use Mason jars: not only are they inexpensive, sturdy and reusable, but they will lend a country flair to your gathering! Again, all that is required is a transfer to the dishwasher later on.

**- Items that are neither compostable, nor recyclable.** Your sorting station should also contain a bin for unredeemable garbage: foil wrappings from the baked potatoes, wine bottle corks, plastic straws, waxed paper, etc. As you can see, these do not amount to much, so make this bin small to discourage your guests from mistakenly throwing compostable items in there.

If using reusable dishes is not an option, try purchasing compostable dishes made of wood or bagasse (a sugar cane residue)<sup>2</sup>. There are also compostable, plant-based plastic plates and utensils on the market. However, they can cause some confusion as most well-intended guests will want to put them in the blue bin, and there are ethical issues with regard to the use of plants (such as corn) to make plastics rather than to produce food.

As much as possible, avoid using single-use plastic tableware and tablecloths, as many items are not recyclable. Besides, those that are recyclable should be rinsed before throwing in the blue bin, so you save very little time.<sup>3</sup>

As you can see, a little organization can go a long way into making your gathering an ecological one. And by making your guests do some of the work, you too will be able to enjoy the party!

### Notes:

<sup>1</sup> **Compostable items:** Be aware of the difference between ‘compostable’ and ‘biodegradable’: they do not mean the same thing. For example, some plastics are biodegradable, but it does not mean that they belong in the compost! Hence please ensure that the “compostable” product you put in your brown bin - including the bags - feature one of the following logos:



<sup>2</sup> **Compostable dishes and utensils:** Are generally made from wood or starch. Locally, Nova Environcom in Drummondville supplies a wide range of compostable dishes and utensils. For more information, please consult their website at <http://novaenvirocom.ca/>.

<sup>3</sup> **Recyclable plastics:** Always look at the number printed on the plate or glass. Plastics featuring the numbers 1 to 5 or number 7 are recyclable, while plastics number 6 are not.

### Distribution of Milkweed Seeds

Milkweed is the main source of nourishment for monarch butterflies, whose population has been declining severely over the past 15 years. To encourage their return, free milkweed seedlings and free packets of seeds will be distributed at Austin en fête!, through the David Suzuki Foundation. First come, first served!

### Summer Day Camp

The Summer Day Camp will take place from June 27<sup>th</sup> to August 12<sup>th</sup> at the Municipal Park's Sports Lodge. Please slow down when driving by the park!

### An Austin family wins \$500,000 at the lottery!

Congratulations to the seven brothers and sisters of the Brulotte family, who won half of a Maxmillion at the March 18<sup>th</sup> LotoMax draw!

### Our Eco-Advisors Are On Tour

Adriane Drolet and Évangéline Leblanc will be dropping by to talk to you about water: how to conserve drinking water - our most precious resource - and what can be done to better control the damages caused by heavy downpours. Please make them welcome!

### Magog Ecocentre

The Magog Ecocentre has moved to 2300 Tanguay and the procedure for access has changed. For more information, please call Town Hall or consult the Environment/Ecocentres page in the English version of our website.

### Good-bye cottage

*Thank you for the amazing memories over the last 43 years and three family generations. We loved you and this land very much and we will miss you...*

Note left on a wall by the last owners of a cottage on the shores of Lake Memphremagog before it was demolished.

### Garbage in public containers

Garbage containers, whether at local businesses or municipal buildings, are not intended as public dumpsites. Being a client of the business or a citizen of the Municipality does not confer the right to get rid of one's personal garbage in a container other than one's own. By "personal garbage," we are not referring here to a chocolate bar wrapping or an empty bag of potato chips, but to garbage bags and items that come from your residence.

Each citizen is responsible for managing the garbage that he or she generates. If your green bin is too full, perhaps it is time to recycle or compost more. Why not consult the Good Riddance! Guide to see whether an item is recyclable or compostable?

The Municipality also offers a wide range of services to make your life as simple as possible: free annual registration to the Magog Ecocentre, free removal and transportation of large and small household items by the Ressourcerie des Frontières, a drop-off location for certain items such as batteries, old paints, used oils and propane tanks... the solutions are many!

Failing everything, the Municipality does reserve the right to apply its municipal By-law no. 14-417 Respecting Waste Management, which provides for fines to persons who throw their garbage in the lakes, streams and ditches, along roads or in containers other than their own.

### Fire Permit

The May 23<sup>rd</sup> fire on Route 112 was accidental: a woman wanting to set fire to a nest of caterpillars dropped the burning rag in the brush, and the fire quickly spread to the railroad. This incident demonstrates quite clearly why it is dangerous to play with fire!

We remind you that lighting a fire (any fire!) without a permit is prohibited. To get a permit, you must call 819-843-0000 between 8 a.m. and 10 p.m. The recorded message will advise you whether lighting a fire is permitted or not, depending on meteorological conditions.

## Austin en fête!

### Note the important changes in the program this year!

#### 2 p.m. Community Hall

- Used book sale
- Bake sale (pastries, preserves) ... and over 100 dolls in all sizes for sale

#### 3 p.m. Municipal park

- Demonstration of a rescue operation by our firemen and first responders
- Buckle-up! Rollover simulator by the Memphremagog police
- Inflatable games, face painting, balloon sculptor, fish tank for children
- Distribution of milkweed seeds (food for the monarch butterfly)
- Improv and talent show

#### 6 p.m. Mechoui and more

- New caterer! Resto d'Austin  
New menu! Mechoui beef, pulled pork and braised chicken thighs, a variety of salads, desserts and more!  
\$20 (13 years +); \$10 (6 to 12 years); free (5 years -)  
325 tickets on sale: Resto d'Austin, Marché Austin, Austin Town Hall  
Bring your own wine!

#### 8 p.m. Dance

- Music with Austin City Limits Duo

#### 10 p.m. Fireworks

---

Bar on the premises - wine, imported and local beers, and more.

**Fundraiser activity** for Bobby Raymond (son of Brigitte Cyr and Serge Raymond), who lost everything in the fires of Fort McMurray

For more information, call Blanche Paquette at 819-560-1822